

COMMUNE DE SAINT-CLAIR

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 Août 2015

L'an deux mil quinze et le dix sept du mois d'août à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune, convoqué le 06 août 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René SABATIER, Maire.

Étaient présents :

Mesdames BÉRNE Valérie – CANO Chrystelle – CHAPUIS Claude - CHOL Marie-Claire – PRIMET Michelle - VALLA – BEGOT Chrystel
Messieurs CELETTE Robert – GRENIER Joël – LARGERON Joseph – SABATIER René – SPEISSMANN Jean-Paul

Absent excusé : GIRARD Roland

Pouvoir : SAUVAYRE Georges a donné pouvoir à Joël GRENIER, ROUX Jean-François a donné pouvoir à René SABATIER ; TEYSSIER Françoise a donné pouvoir à Jean-Paul SPEISSMANN

Secrétaire de séance : Jean-Paul SPEISSMANN

Monsieur le Maire demande si des observations particulières sont à formuler sur le procès verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du conseil municipal. Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 Août 2015 est adopté à l'unanimité.

1°/ Convention avec SAVAS pour les frais de déneigement :

Celle-ci englobe les frais de personnel plus la location du matériel et du sel. Elle prend effet à compter de la saison hivernale 2014-2015.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, a accepté à l'unanimité.

2°/ Temps Partiel – mise en place :

Une secrétaire, actuellement en congés maternité demande à effectuer un temps partiel de 80 % à compter de Septembre 2015.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, a accepté à l'unanimité.

3°/ Renouvellement bail habitation « 95, rue du 08 Août 1944 » :

Pour ce logement occupé actuellement par Mme et Mr CELETTE, il est proposé de le renouveler. Le bail est renouvelé pour 12 mois à compter du 01/10/2014.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité.

4°/ Renouvellement de contrats de travail :

- a) Contrat CAE – CUI de Marc VERRIER : il est proposé de renouveler ce contrat pour une durée de 6 mois à compter du 02/11/2015.
- b) Contrat CDD pour Marcel MAZET : Le contrat de Mr MAZET prend fin le 09/10, il est proposé d'établir un contrat du 10/10 au 31/10/2015, à l'issue duquel Mr MAZET pourra faire valoir ses droits à la retraite.
- c) Contrat de Mme Cathy BAROU : Son contrat ATSEM doit être revu pour tenir compte des nouveaux horaires pour l'année scolaire 2015-2016.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité les 3 propositions de contrat.

5°/ Convention avec la commune de SAVAS :

Il est proposé à la Commune de SAVAS un contrat définissant la participation financière relative aux Temps d'Activités Périscolaires pour les enfants résidants sur son territoire et scolarisés à l'école intercommunale « Les Géraniums » pour l'année 2015-2016.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité.

6°/ CEJ – CAF Modification précédente délibération :

Il convient de compléter cette délibération prise au précédent conseil, elle régit la création d'un accueil jeunes, à compter du 01/01/2015.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité.

7°/ Création budget annexe et ouverture ligne de crédit court terme TVA :

La création de l'éventuel lotissement de « Combe Noire / Croix du Cros » nous impose l'ouverture d'un budget annexe et la mise en place d'une ligne de crédit couvrant la TVA relative aux travaux d'aménagement (PUP).

La décision de poursuivre ce projet sera prise fin Août.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, a accepté à l'unanimité.

8°/ Indemnités du receveur :

Renouvellement de l'indemnité du receveur. Monsieur Christian JULIEN selon les conditions fixées par la direction générale des services publics.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, a accepté à l'unanimité.

9°/ Divers :

- Chrystel VALLA-BEGOT fait un point sur la Foire aux plantes rares du 04/10/2015, au château de Gourdan.
- Jean-Paul SPEISSMANN indique que le renforcement du réseau d'eau avec le Syndicat des Eaux va débiter par MACHELOUP en direction de COMBES. Durée prévue du chantier 3 mois.
- Ambroisie : le service technique va poursuivre la coupe de la végétation, un courrier sera adressé aux agriculteurs pour les inviter à intervenir dans leur champs, la période est favorable.
- Zone d'activité : 2 permis de construire sont déposés, extension de RCCM et atelier entrepôt pour un façadier.
- Un revêtement en enrobé a été mis entre l'enseigne SAMSE et RCCM.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 05/10/2015 à 18 h 30

La séance est levée à 20 h

Signatures,

BERNE Valérie		PRIMET Michelle	
CANO Chrystelle		ROUX Jean-François	
CELETTE Robert		SABATIER René	
CHAPUIS Claude		SAUVAYRE Georges	
CHOL Marie-Claire		SPEISSMANN Jean-Paul	
GIRARD Roland		TEYSSIER Françoise	
GRENIER Joël		VALLA-BEGOT Chrystel	
LARGERON Joseph			